

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche communicationnelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Amandine MAES	30	Annuelle

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2	30h	Amandine MAES

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.</li> </ul> </li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle</li> <li>◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques</li> <li>◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b>

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication.
- Formuler un texte en respectant les différentes normes
- Formuler un discours oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication (principalement, la situation de classe).
- Faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves ; ainsi que sur ses propres discours oraux.

### Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Maîtrise écrite de la langue :

- Révision des règles orthographiques et grammaticales de base, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture;
- Mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire textuelle.
- Lecture et écriture de textes.

Maîtrise orale de la langue :

- Mise en pratique des compétences communicationnelles, discursives et linguistiques par le biais de productions orales touchant principalement la pratique de classe.

### Méthodes d'enseignement

**Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

### Supports

**Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Voir contrat didactique.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :</b>	
• Examens oraux (30%) et examens écrits (70%)	

Année académique : **2023 - 2024**